

# le **M**ouvement



## Rallye des ventes de garage

Page 6

Fermeture pour le congé de Pâques  
Bureau municipal et bibliothèque :  
15 au 18 avril incl.

Bureau municipal  
**819 362-2712**

**Heures d'ouverture**  
Du lundi au vendredi  
de 9 h à 16 h

290, route 165 Sud, C.P. 245,  
Plessisville (Québec) G6L 2Y7  
[info@paroisseplessisville.com](mailto:info@paroisseplessisville.com)



# Mot du conseil

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le printemps sera bientôt là, cette période de l'année où la nature endormie se réveille et où l'énergie et la bonne humeur sont au rendez-vous. Les mesures sanitaires s'assouplissent et nous pouvons peu à peu reprendre nos habitudes et retrouver l'agréable compagnie de nos parents et amis.

Vous avez sûrement remarqué un changement d'orientation dans notre relation avec nos voisins de la Ville de Plessisville. Nous sommes heureux de constater jusqu'ici la bonne collaboration entre nos deux municipalités, autant du côté des conseils municipaux que des employés. Tous ont une volonté de travailler ensemble pour le bénéfice de nos citoyens. C'est pourquoi nous avons conjointement demandé l'accompagnement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour la mise en place d'ententes intermunicipales relativement à la bibliothèque et au camp de jour. Nous souhaitons vérifier la possibilité de mettre en commun certaines activités et agir davantage en complémentarité, afin d'offrir des services bonifiés à nos citoyens respectifs.

Comme vous le savez, notre désir est de procéder à une analyse rigoureuse des différentes possibilités qui nous permettront de préserver de saines relations à long terme avec nos différents partenaires, dont la Ville et les autres municipalités de la MRC. Au-delà de cet enjeu important, nous souhaitons également être en mesure de prendre les meilleures décisions pour l'avenir de nos municipalités, mais également de notre région. Le projet d'une étude de regroupement a donc été abordé avec les représentants du MAMH. Cette étude nous permettra de bien connaître les services que nous pourrions améliorer et les enjeux financiers à considérer. Soyez assurés que vous serez régulièrement tenus informés et que vous serez consultés.

Nous souhaitons vous tenir informés des dossiers qui vous concernent et répondre adéquatement à vos questions. D'ailleurs, nous travaillons actuellement sur plusieurs dossiers, que ce soit le remplacement du pont de la route Kelly, la situation du Domaine Somerset, la réfection de routes, etc. Les citoyens des secteurs concernés seront prochainement convoqués à des rencontres d'information.

Cette étroite collaboration avec la municipalité voisine représente un changement de culture important et nous sommes conscients que chacun le vit de façon différente. Pour certains, nous allons trop rapidement et pour d'autres, trop lentement. Nous souhaitons toutefois que ce virage s'effectue dans le respect et nous espérons pouvoir compter sur votre collaboration. Soyez assurés que nos décisions seront toujours prises dans l'intérêt de nos citoyens et que nous sommes toujours disposés à répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons un doux printemps et une belle saison des sucres, de même qu'une belle récolte à nos acériculteurs. Surtout, n'oubliez pas l'essentiel...prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers!

Au plaisir de vous rencontrer et de discuter avec vous!

Jean-François, Bélinda, Annick, Jonathan, Rémi, Audrey et Joanie

## Informations générales

### Services municipaux 819 362-2712

Renseignements généraux.....	#4401
Entretien des routes .....	#4406
Matières résiduelles.....	#4401
Animaux perdus .....	#4406
Bibliothèque .....	#4405

### Collectes des encombrants

O.R.A.P.É. : .....819 362-0001

### Feu (permis de)

MRC de l'Érable.....819 362-2333  
poste 1254

### Urgence municipale

Fins de semaines et soirées

Administration .....

Administration .....	819 621-9049
Travaux publics .....	819 291-2241

# Liste des comités de la municipalité

Le conseil municipal nomme des conseillers (ères) responsables à chacun des comités de la municipalité. Le maire est d'office sur tous les comités formés. Voici la liste des comités de la municipalité avec les responsables.

**Aqueduc-égout** Jonathan Dubois  
Rémi Brassard

**Communication** Annick Héon  
Jonathan Dubois

**Comité conseil en urbanisme (CCU)** Annick Héon  
Rémi Brassard

**Festival de l'Érable** Joanie Bédard

**Loisirs** Audrey Côté  
Joanie Bédard

**Matières résiduelles** Jonathan Dubois  
Audrey Côté

**Politique familiale & Municipalités amies des aînés (MADA)** Audrey Côté  
Joanie Bédard

**Relation Ville-Paroisse** Bélinda Drolet  
Annick Héon  
Rémi Brassard

**Sécurité Publique** Bélinda Drolet  
Jonathan Dubois

**Transport Collectif (MRC de l'Érable)** Bélinda Drolet  
Audrey Côté

**Voirie** Bélinda Drolet  
Rémi Brassard





# Administration générale

## Séance ordinaire

du conseil du 10 janvier 2022

Le conseil accorde une indexation des salaires aux employés de 3 % et aux élus municipaux de 2,26 % et une augmentation de salaire à certains employés, rétroactive au 3 janvier 2022. La prime de disponibilité pour les employés attirés au déneigement est aussi indexée de 3 %.

Le conseil autorise l'expédition d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues de 2020, afin de pouvoir être transférés, par la suite, à la MRC de l'Érable.

## Séance ordinaire

du conseil du 7 février 2022

Le conseil accepte l'offre de collaboration présentée par Dek hockey Plessisville inc. pour la collaboration financière à la hauteur de 5000 \$ pour le réaménagement du parc sportif. Ce montant sera versé lorsque le plan de visibilité sera transmis et accepté par le conseil.

Renouvellement de la cotisation annuelle de Mme Johanne Dubois et de Mme Joanie De Ladurantaye à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2022.

Avis de motion est donné pour l'adoption du règlement no 650-22, règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Paroisse de Plessisville.

Avis de motion est donné pour l'adoption du règlement no 651-22, règlement modifiant l'article 4 du règlement no 649-21 concernant la taxe de secteur St-Calixte.

## Séance ordinaire

du conseil du 14 février 2022

Une aide financière est accordée à l'organisme Agri-Ressources Arthabaska-Érable pour l'année 2022.

Adhésion de l'inspectrice en bâtiment et en environnement, Mme Amélie Langlois, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2022.

La municipalité de la Paroisse de Plessisville accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DE L'ÉRABLE pour son emprunt par billets en date

du 22 février 2022 au montant de 905 300 \$.

Adoption du règlement no 650-22, règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Paroisse de Plessisville.

Adoption du règlement no 651-22, règlement modifiant l'article 4 du règlement no 649-21 concernant la taxe de secteur St-Calixte.

## Prochaine séance du conseil

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le lundi 4 avril 2022 à 20 h à la salle du conseil.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal peut se présenter en personne ou acheminer ses commentaires ou questions par courriel à [info@paroisseplessisville.com](mailto:info@paroisseplessisville.com) ou par courrier au bureau municipal situé au 290 route 165 Sud, C.P. 245, Plessisville, G6L 2Y7, à l'attention de Mme Joanie De Ladurantaye et portant la mention période de questions pour la séance du conseil. De plus, le message doit être reçu au plus tard à 12 h, le jour de la séance.



## Séances ordinaires du conseil municipal pour 2022

10 janvier (2e lundi)

7 février

14 février

7 mars

4 avril

2 mai

6 juin

4 juillet

8 août

12 septembre

3 octobre

7 novembre

5 décembre

19 décembre (3e lundi)

Les séances ordinaires du conseil municipal débutent à 20 h.



# Informations diverses

## Plastiques agricoles dans le bac vert de récupération

Nous désirons vous rappeler la procédure pour déposer vos plastiques agricoles dans le bac vert afin qu'ils soient récupérés:

- Insérer un grand sac à l'intérieur du bac vert (ces sacs sont disponibles à la quincaillerie BMR)
- Déposer vos plastiques agricoles à l'intérieur de celui-ci;
- Lorsque le bac est plein, fermer le sac fermement;
- Déposer le bac vert en bordure de la route lors de la journée des collectes de récupération régulière;

Si cette procédure n'est pas suivie et que les plastiques sont déposés directement dans le bac lors de la collecte, cette matière contaminera le voyage au complet et celui-ci pourrait aller au site d'enfouissement.

Nous vous remercions de votre collaboration.



## Message d'Hydro-Québec

Intervention d'Hydro-Québec sur des arbres près du réseau électrique dans votre municipalité

Au cours de l'année 2022, des travaux d'arboriculture seront réalisés dans différents secteurs de la MRC de l'Érable. Nous devons dégager les fils et maintenir la végétation à une distance sécuritaire du réseau de distribution d'électricité pour assurer la sécurité des personnes et la qualité du service. Dans certains cas, nous retirerons des arbres présentant des signes de faiblesses mécaniques et des risques pour l'intégrité du réseau.

Saviez-vous qu'en moyenne au Québec, environ 40% des pannes d'électricité sont causées par la chute de branches ou d'arbres sur les fils électriques ? Chaque année, environ 20 % des 110 000 km de réseau sont élagués, et des dizaines de milliers d'arbres dangereux sont prélevés.

Nous tenons à vous rappeler également qu'il est dangereux de s'approcher trop près du réseau électrique. Seuls les employés d'Hydro-Québec et ceux des entreprises qu'elle autorise sont habilités à intervenir à moins de trois mètres des fils électriques. On ne doit jamais tenter d'élaguer ou de couper soi-même un arbre qui se trouve près des lignes électriques.

Pour en savoir plus, consultez le calendrier des travaux : <https://www.hydroquebec.com/securite/lignes-distribution/degagement-fils-moyenne-tension.html>

Notez qu'il pourrait changer en raison de la météo ou à la suite d'événements climatiques.

Vous pouvez également contacter la conseillère - Relations avec le milieu attiré à votre territoire, Roxanne Gaudreault, que vous pouvez joindre par téléphone au 514 798-1223 poste 8797775, ou par courriel à l'adresse [Gaudreault.Roxanne@hydroquebec.com](mailto:Gaudreault.Roxanne@hydroquebec.com)

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.



# Informations diverses (suite)

## Voirie

### Rallye des ventes de garage

Pour une première année et en collaboration avec la Ville de Plessisville, la municipalité de la Paroisse de Plessisville participera au Rallye des ventes de garage.

Il n'est pas nécessaire pour cette journée de se procurer un permis pour installer une vente de garage devant sa maison. Pour ceux et celles qui souhaiteraient participer, vous avez jusqu'au 27 avril pour inscrire votre vente de garage sur le plan du Rallye. Pour ce faire, vous devez communiquer avec Cindy Roy au 819 362-2712 poste 4410 ou à l'adresse courriel [communication@paroisseplessisville.com](mailto:communication@paroisseplessisville.com).

Les plans seront disponibles à divers endroits (dépanneurs, restaurants, bureau municipal) et seront également disponibles sur le site internet de la municipalité.

L'activité est gratuite et c'est l'occasion parfaite pour offrir à vos objets une deuxième vie.



### Fonte de la neige

Un suivi sera fait par les employés municipaux lors de la fonte des neiges pour vérifier l'état des cours d'eau, fossés et puisards. Au besoin et dans la mesure du possible, les employés feront les interventions nécessaires afin que l'eau s'écoule normalement.

### Neige

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter de la neige ou de la glace dans la rue, car celle-ci n'a pas toujours le temps de fondre durant la journée. Par la suite, durant la nuit, cela occasionne la création d'une couche de glace sur la chaussée. Cette pratique rend donc les routes dangereuses pour les piétons et les automobilistes. Avant de jeter votre neige, pensez à la sécurité de tous.



---

## Animaux : Bonnes pratiques à adopter

Avec l'arrivée du printemps, la municipalité de la Paroisse de Plessisville souhaite rappeler aux propriétaires d'animaux qu'il est de leur devoir d'enlever les excréments produits par leur animal dans les lieux publics tels que les rues, les parcs ainsi que l'espace réservé aux boîtes aux lettres communes.

## Nuisances canines

Les propriétaires canins sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire au maximum la nuisance que peut constituer la présence d'un chien pour vos voisins. Il peut s'agir des aboiements qui troublent la tranquillité des lieux, la présence d'un chien sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire, ou le fait de le laisser sans laisse lors d'une promenade dans un endroit public. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le règlement 498-03 sur le site internet de la municipalité. Nous vous remercions de votre coopération.



## Nids de poules

Avec les températures douces suivies de période de froid, les conditions se trouvent réunies pour la création de nids de poules. Une tournée régulière des employés municipaux sera faite afin de les colmater avec de l'asphalte froid. Lors de l'ouverture de l'usine d'asphalte, les employés feront du pavage avec de l'asphalte chaud afin de conserver les routes dans les meilleures conditions possible.

## Quoi faire avec les feuilles mortes ?

Le printemps arrive à nos portes. Pour plusieurs, cela signifie un beau grand ménage sur leur terrain extérieur. Nous souhaitons seulement vous rappeler que la municipalité met à la disposition de ses citoyens un site pour la récupération des résidus verts (pelouse, feuilles mortes, branches de 3 pouces de diamètre et moins). Celui-ci est situé dans le stationnement du bureau municipal. Il s'agit d'un service gratuit pour les citoyens de la municipalité. N'oubliez pas d'enlever vos résidus verts de vos sacs de plastiques. Une poubelle est déposée près du site pour vous permettre de les jeter.





# L'érable TOURISME et CULTURE

## Communiqué

### Une série d'appels de dossiers pour le milieu culturel de la MRC de l'Érable

**PLESSISVILLE, le 14 février 2022** – Le département Tourisme & Culture de la MRC de L'Érable procède au lancement d'une série d'appels de dossiers pouvant intéresser les artistes, organismes culturels, municipalités et établissements scolaires du territoire. Ayant tous comme date de dépôt le 1<sup>er</sup> avril 2022, ces appels touchent à différents secteurs de la culture, mais possèdent tous un tronc commun : la médiation culturelle. Les projets soumis doivent donc miser sur des situations d'échange entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques et favoriser la participation active du public.

Les artistes et organismes culturels souhaitant collaborer au dynamisme culturel de la région de L'Érable sont appelés à visiter la page Web suivante pour obtenir tous les détails concernant les appels de dossiers en cours : [regiondelerable.ca/fr/appels-de-dossiers](http://regiondelerable.ca/fr/appels-de-dossiers).

En voici un aperçu :

#### **Fonds de soutien aux artistes et aux organismes culturels (FSAOC)**

Afin de soutenir et promouvoir la culture, la MRC de L'Érable administre un fonds de soutien aux artistes et aux organismes culturels (FSAOC) pour appuyer les initiatives et les événements culturels tenus sur son territoire. Par ce fonds, la MRC souhaite stimuler les initiatives en rapport avec les diverses orientations de la Politique culturelle de la MRC.

#### **Les cabarets jeunesse (été-automne 2022)**

Cet appel de dossiers vise à réaliser une série de soirées de style « cabaret » mettant en vedette les artistes de la relève à l'été-automne 2022. Les cabarets jeunesse seront produits à travers le territoire de la MRC de L'Érable. La MRC offre aux artistes ou aux groupes de la relève de produire leur spectacle dans un contexte professionnel sans risque financier, puisque la MRC prendra à sa charge plusieurs frais.

#### **Programmation d'ateliers culturels (été-automne 2022)**

Par cette programmation d'ateliers culturels, la MRC souhaite encourager les citoyens à découvrir les différentes formes d'expressions culturelles. Pour ce faire, elle conçoit une programmation d'activités de médiation culturelle à travers tout le territoire de la MRC de L'Érable. Les ateliers peuvent prendre la forme d'ateliers de création, d'expérimentation artistique et de découvertes.

#### **Catalogue d'animations jeunesse**

L'appel vise à créer un catalogue qui présentera les artistes, artisans, écrivains et organismes de la MRC de L'Érable qui offrent des activités culturelles pour les jeunes du primaire et du secondaire. Les écoles, services de garde, maisons des jeunes et municipalités de L'Érable pourront bénéficier d'un soutien financier afin de présenter ces activités.

#### **Catalogue d'animations pour aînés**

L'appel vise à créer un catalogue qui présentera les artistes, artisans, écrivains et organismes de la MRC de L'Érable qui offrent des activités culturelles pour un public de 50 ans et plus. Ce catalogue pourra être utilisé par tout intervenant ou intervenante qui souhaite organiser une activité culturelle destinée aux aînés. Les organisations de L'Érable pourront bénéficier d'un support financier pour présenter ces activités.

Les artistes, organismes culturels, municipalités et établissements scolaires désirant soumettre un dossier pour l'un ou plusieurs de ces appels de projets retrouveront tous les détails (critères d'admissibilité, formulaires, etc.) sur la page [regiondelerable.ca/fr/appels-de-dossiers](http://regiondelerable.ca/fr/appels-de-dossiers). De plus, afin d'obtenir de l'accompagnement, il est possible de contacter Marie-Aube Laniel, directrice tourisme et culture, ou Caroline Fortin, conseillère au développement touristique et culturel aux coordonnées ici-bas.

**MARIE-AUBE LANIEL** : 819 621-1333, poste 1281 | [malaniel@erable.ca](mailto:malaniel@erable.ca)

**CAROLINE FORTIN** : 819 621-1333, poste 1287 | [cfortin@erable.ca](mailto:cfortin@erable.ca)

#### **SOURCE :**

Mme Isabelle Hallé

Conseillère en promotion du territoire

L'Érable TOURISME et CULTURE

819 621-1333, poste 1284

[ihalle@erable.ca](mailto:ihalle@erable.ca)

# Service de sécurité incendie régional de l'Érable (SSIRÉ)

## Communiqué

### L'avertisseur de fumée, LE meilleur moyen de sauver des vies en cas d'incendie!

**Plessisville, le 11 mars 2022.** – Le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) rappelle l'importance de remplacer la pile des avertisseurs de fumée et la nécessité de vérifier leur bon fonctionnement cette fin de semaine lors du changement d'heure.

Au Québec, entre 2016 et 2018, **près de 75 %** des incendies ont endommagé des bâtiments de type résidentiels tels que des maisons, des logements, des immeubles à logements ou autres. Saviez-vous qu'en moins de 3 minutes, il peut être impossible de sortir de votre domicile en sécurité si un incendie se déclare?

En vous assurant du bon fonctionnement des avertisseurs de fumée dans votre logis, vous vous assurez en même temps d'être averti et d'être en mesure d'évacuer en toute sécurité en cas de début d'incendie.

#### Cette semaine :

- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de fumée à tous les étages du domicile;
- Assurez-vous que sa date de remplacement n'est pas atteinte;
- Changez la pile de tous les avertisseurs de la résidence;
- Appuyez sur le bouton test pour vous assurer qu'il fonctionne;
- Remplacez-le au plafond;
- Pratiquez l'évacuation avec les membres de votre famille afin que tous sachent comment évacuer de façon sécuritaire en cas de début d'incendie.

#### Petits conseils...

- Appuyez sur le bouton test une fois par mois pour vous assurer de son fonctionnement;
- Remplacez tout avertisseur qui est endommagé ou peinturé;
- Pour le nettoyer, passez l'aspirateur sur le boîtier;
- L'avertisseur de fumée à **ionisation** est très sensible et se déclenche lors des erreurs de cuisson;
- L'avertisseur de fumée type **photoélectrique** est moins sensible et occasionnera beaucoup moins de fausses alarmes.

#### Source :

Christian Parent, VP Communication  
Association des techniciens en prévention incendie du Québec  
Relations médias  
vpcommunication@atpiq.org

#### Information :

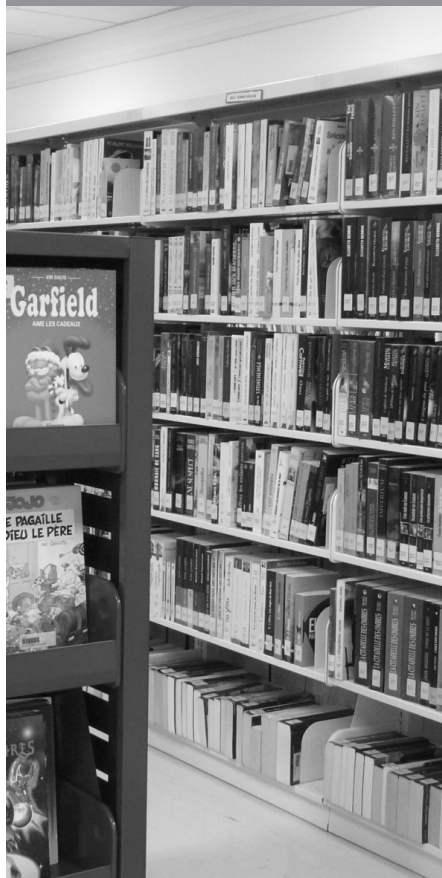
Serge Carignan, chef de division, opérations & prévention  
Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ)  
MRC de L'Érable  
819 362-2333, poste 1252  
scarignan@erable.ca



## Heures d'ouverture

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13 h à 19 h
MERCREDI	FERMÉ
JEUDI	10 h à 12 h 13 h à 18 h
VENDREDI	13 h à 16 h
SAMEDI	9 h 30 à 11 h*

\* Du 16 octobre au 18 juin 2022



# Loisirs, culture & activités

## Camp de jour 2022

Les informations concernant le camp de jour vous seront transmises prochainement. Restez à l'affût via la page Facebook pour connaître les dates d'inscriptions, les coûts et le fonctionnement.

## Offre d'emploi

La municipalité est à la recherche d'animateurs ou d'animatrices pour l'animation du camp de jour estival 2022. Si tu crois pouvoir occuper un tel poste, envoie-nous ton curriculum vitae à l'adresse suivante : [communication@paroisseplessisville.com](mailto:communication@paroisseplessisville.com).

La date limite pour postuler est le 5 avril 2022.

## Nouveaux arrivants

Vous êtes un nouvel arrivant à la municipalité de la Paroisse de Plessisville ? Nous désirons vous souhaiter la bienvenue et souligner votre arrivée en vous offrant une pochette d'informations. Si vous résidez sur notre territoire depuis quelques mois et que vous n'avez pas été contactés, vous pouvez téléphoner au bureau municipal au 819 362-2712 poste 4410 afin de laisser vos coordonnées.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

## Activité semaine de relâche

La municipalité de la Paroisse de Plessisville désire remercier les participants qui se sont présentés en grand nombre à l'activité « Jeux de société » lors de la semaine de relâche, qui avait lieu le vendredi 4 mars dernier de 13 h à 22 h. Merci également à ceux qui ont participé virtuellement au Bingo-bonbons qui a eu lieu le mercredi 2 mars.



## Remerciement commandite

Nous souhaitons remercier la Fondation Raymond-Beudet de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec pour une commandite qui a permis l'acquisition de nouveaux volumes à la bibliothèque.



# Mois de prévention de la fraude

Le mois de mars est le mois de prévention de la fraude.

Vous saviez que le Québec se situe au 2e rang au Canada en ce qui a trait au nombre de fraude et en 1er rang en ce qui a trait au nombre de fraudes d'identité ?

Voici différents types de fraude:

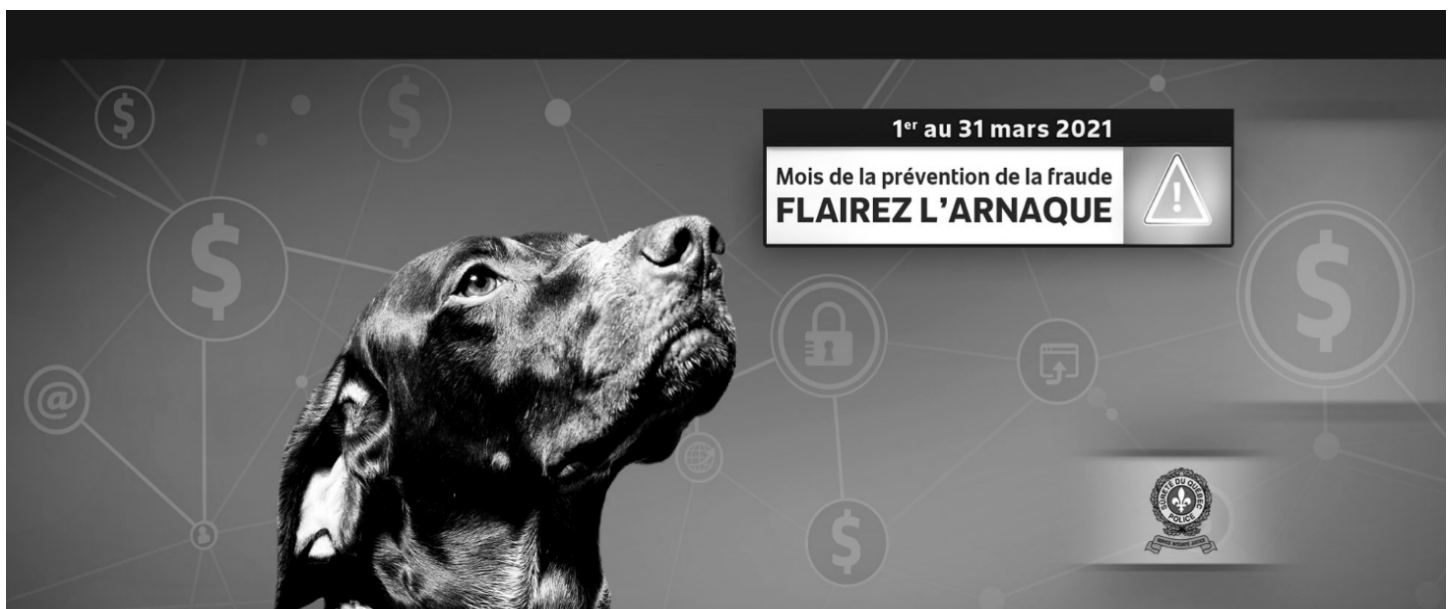
- La contrefaçon des billets de banque
- Le vol et la fraude d'identité
- Arnaque amoureuse
- Fraude du « paiement urgent »
- Fraude aux entreprises
- Arnaque bancaire

Vous savez qu'il y a plusieurs moyens de vous protéger, tels que :

- Ne pas donner vos renseignements personnels
- Installer un anti-virus
- Ne pas prêter sa carte de paiement
- Ne pas divulguer le NIP
- Ne pas envoyer d'argent à quelqu'un que vous ne connaissez que virtuellement
- Éviter de cliquer sur des liens d'origine inconnue
- Ne pas utiliser le même mot de passe pour plusieurs compte
- Etc.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les différents types de fraude, comment les fraudeur s'y prennent et comment vous protéger, vous pouvez consulter le livret 2022 La fraude en 3D de la banque du Canada, disponible sur leur site internet.

Si vous croyez avoir été victime de fraude, communiquez avec votre service de police local.



**ATELIER**

# On bricole en famille

avec le Cercle des fermières lors des journées pédagogiques!

La bibliothèque vous invite à venir bricoler, en famille, avec l'aide du Cercle de fermières. Vous réussirez à créer des « chefs-d'œuvre »!

**Vendredi 18 février**  
9 h 30 à 11 h 30  
Fabrication d'un bracelet en Merinos

**Vendredi 25 mars**  
9 h 30 à 11 h 30  
Fabrication d'un oiseau

**Vendredi 15 avril**  
9 h 30 à 11 h 30  
Fabrication d'un lapin

**Inscription obligatoire**

819 362-6628, poste 2  
Site Internet de la Ville [plessisville.quebec/loisirs-culture](http://plessisville.quebec/loisirs-culture)  
Maximum d'inscriptions : 15 enfants et parents accompagnateurs  
**Réservé aux abonnés**



## ATELIERS OFFERTS EN SOIRÉE ET LA FIN DE SEMAINE!



**BESOIN D'UNE PAUSE?**

- RÉPIT DU SAMEDI -  
LE 12 MARS DE 8H45 À 14H15

Activités pour les enfants de 6 à 12 ans et temps libre pour les parents!

Profitez de ce répit pour prendre du temps pour vous ou encore pour permettre à votre enfant de faire des activités amusantes.

**FAVORISER L'ÉQUILIBRE**  
entre soi-même, son couple et son rôle de parent

- ÊTRE PARENT -  
LES JEUDIS DU 17 MARS AU 21 AVRIL DE 19H À 20H30

Session de 6 ateliers personnalisés afin de réaliser vos forces et nourrir votre estime personnelle au quotidien.



**JEUX ÉDUCATIFS**  
parent/enfant 5-12 ans

- APPRENDRE EN S'AMUSANT -  
LE SAMEDI 26 MARS DE 9H30 À 11H30

Venez expérimenter différents jeux éducatifs et vous faire conseiller le jeu le plus approprié selon les défis de votre enfant.

Également, trucs pour faciliter la période des devoirs.

INSCRIPTIONS PAR TÉLÉPHONE | 819 362-2336

# Heure du conte

pour les 3 à 6 ans

Animée par Alexandra Gagnon-Cormier

Les jeudis 24 février, 31 mars, 28 avril et 26 mai

18 h 30

**Information**

L'heure du conte c'est : la lecture de contes, une activité de bricolage et des suggestions de lecture. Entre dans l'univers fascinant des livres! Tu dois être accompagné d'un parent!

**Inscription obligatoire**

819 362-6628, poste 2  
Site Internet de la Ville [plessisville.quebec/loisirs-culture](http://plessisville.quebec/loisirs-culture)  
\*IMPORTANT : Votre enfant doit être âgé de 3 ans minimum  
**Réservé aux abonnés**



Maison des Familles de l'Érable

**DÉVOILEMENT DE LA PROGRAMMATION 2022**

**EN DIRECT SUR facebook**

**16 MARS À 19H00**

**DISPONIBLE LE 16 MARS DÈS 20H00 AU :**  
**WWW.FESTIVALDELERABLE.COM**



Paroisse de Plessisville

Espace de possibilités

[www.paroisseplessisville.com](http://www.paroisseplessisville.com)

